



NORMANDIE
connectée

[Retour aux actualités](#)



À quelques kilomètres d'Yvetot, entre Paris et Le Havre, une ancienne prairie est devenue en une décennie un lieu singulier où se croisent biodiversité, pédagogie, inclusion et culture. Derrière ce projet baptisé La Paysagerie en Caux, il y a Éric Germain, paysagiste concepteur-urbaniste et fondateur de l'agence Folius Éco-Paysage, et sa fille Juliette, qui a rejoint l'aventure à son retour du Canada en 2021. Plus qu'un jardin ou une ferme pédagogique, ils ont imaginé un éco-lieu démontrant qu'une petite entreprise peut avoir un impact concret sur son territoire.

L'histoire de la Paysagerie en Caux est avant tout une histoire de famille. En 2013, Éric Germain acquiert deux hectares d'une ancienne ferme laitière qu'il connaissait bien. Pour Juliette, le lieu représente une forte dimension affective : « C'est une

ferme dans laquelle je jouais quand j'étais petite », explique-t-elle. À cette époque, le terrain n'est qu'une prairie où paissent des vaches. L'association La Paysagerie en Caux, créée en 2022 par l'agence Folius, donnera ensuite un cadre à ce projet qui n'a cessé de grandir.

Préserver un paysage emblématique du Pays de Caux

Lorsque la famille Germain rachète le terrain, il ne s'agit que d'une prairie où paissent encore des vaches. Pourtant, le site possède une richesse patrimoniale exceptionnelle : il abrite un clos-masure*, élément caractéristique du paysage cauchois.

Autrefois, ces fermes étaient entourées de talus cauchois** plantés d'arbres centenaires, parfois bicentenaires. Bien plus que de simples limites de propriété, ces talus protégeaient les bâtiments des vents marins. Plus ils étaient hauts, plus ils symbolisaient la prospérité de leurs propriétaires. Aujourd'hui, nombre d'entre eux ont disparu, emportant avec eux une partie de la biodiversité locale.

À la Paysagerie, ces arbres remarquables jouent un rôle écologique majeur. Ils accueillent une faune abondante, notamment de nombreuses espèces d'oiseaux, stockent naturellement le carbone et jouent un rôle de protection contre d'éventuelles coulées de boue provenant des champs voisins en cas de fortes pluies. Dans un territoire où l'urbanisation progresse rapidement et où le foncier devient de plus en plus rare, préserver de tels espaces apparaît comme un enjeu stratégique.

Dix ans pour recréer un écosystème

En dix ans, le paysage a radicalement changé. Là où ne poussait que de l'herbe s'étendent désormais des jardins, des vergers, un potager, des haies et de multiples espaces favorisant la biodiversité.

La Paysagerie, bien que propriété privée, est accessible gratuitement au public. Les visiteurs peuvent s'y promener, profiter du calme du lieu, les enfants peuvent profiter d'espaces de jeux installés dans l'ancien hangar agricole et tous, en famille, découvrir un environnement où la nature vit à son rythme.

Quelques animaux vivent sur le domaine : chèvres, poules, cochons et moutons de Ouessant. Tous ont un point commun : ce sont des animaux réformés qui étaient destinés à l'abattoir et qui bénéficient désormais d'une retraite paisible. Ils

participent pleinement à la vocation pédagogique du site.

Un engagement environnemental inscrit dans la durée

Afin de garantir la pérennité de cette renaturation, les fondateurs ont choisi de protéger juridiquement le terrain grâce à une Obligation Réelle Environnementale (ORE). Ce dispositif inscrit dans un acte notarié impose, pour les 99 prochaines années, le respect de règles environnementales, même en cas de changement de propriétaire. Une manière d'assurer que le travail accompli ne pourra être remis en cause.

Concrètement, même si la propriété venait à être vendue, les futurs propriétaires devraient respecter les engagements environnementaux inscrits dans l'acte notarié. Cette démarche, contractualisée avec la Communauté de communes d'Yvetot avec l'appui du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, illustre la volonté des porteurs du projet de faire de la biodiversité un héritage durable plutôt qu'une simple initiative ponctuelle.

Faire de la nature un outil d'éducation

Si la protection de l'environnement constitue le premier pilier de la Paysagerie, le second est résolument social et humain.

Chaque lundi après-midi, quelles que soient les conditions météorologiques, des élèves de CP et CE participent au programme de « l'École du dehors ». Agréée par l'Éducation nationale, l'association a construit avec les enseignants un programme pédagogique annuel permettant aux enfants d'apprendre autrement, directement au contact du vivant.

Le lieu accueille également depuis quatre ans des personnes en situation de handicap dans le cadre d'un partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale d'Yvetot. Ces adultes, dont le handicap ne permet pas une intégration en ESAT, viennent participer chaque semaine à la vie du site.

Dès la prochaine rentrée, ce volet inclusif franchira une nouvelle étape avec l'accueil d'enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme, grâce à un partenariat avec un Institut Médico-Educatif.

Une économie au service du projet

À la Paysagerie, l'objectif n'est pas de générer des bénéfices. L'entrée est gratuite, les écoles ne paient pas leurs interventions et les échanges financiers restent limités. Quelques ressources proviennent néanmoins de camps de vacances proposés à tarif réduit, de séminaires d'entreprises ou encore de guinguettes et de concerts organisés durant la belle saison.

Ces événements répondent avant tout à une ambition sociale. Ils recréent un esprit de village, favorisent les rencontres entre habitants, élus et visiteurs et participent à la vie locale bien davantage qu'à l'équilibre financier du site.

Cette indépendance est un choix assumé. Les fondateurs sollicitent très peu de subventions afin de préserver leur liberté d'action. Le financement principal provient, depuis l'origine, de Folius, l'agence de paysage située juste en face de la Paysagerie, créée par Eric Germain.

Une autre vision de la RSE

Cette proximité entre l'entreprise et l'association illustre parfaitement la conception que les Germain se font de la RSE, la responsabilité sociétale des entreprises.

Folius est une PME d'à peine cinq salariés réalisant environ 450 000 euros de chiffre d'affaires annuel. Pourtant, son engagement environnemental et sociétal précède de plusieurs années les obligations réglementaires qui s'imposent aujourd'hui aux entreprises.

« Nous n'avons pas créé la Paysagerie pour gagner des points dans les appels d'offres », résume Juliette Germain. « Nous faisons déjà de la RSE avant que cela ne devienne un critère. Aujourd'hui, nous pouvons simplement valoriser ce que nous faisons naturellement depuis longtemps. »

Cette philosophie tranche avec une vision parfois perçue comme opportuniste de la RSE. Ici, il ne s'agit pas de compenser des impacts négatifs mais de produire directement des effets positifs sur le territoire.

La Paysagerie sert ainsi de laboratoire vivant pour Folius. Les équipes y expérimentent des aménagements paysagers, développent des projets de signalétique botanique, accompagnent gratuitement certaines communes dans la création de chemins de promenade et sensibilisent les habitants aux enjeux du paysage.

La boucle est finalement vertueuse : les actions menées profitent à la population locale tout en renforçant la crédibilité de l'entreprise.

Travailler avec le territoire, jamais contre lui

L'une des forces du projet réside dans son ancrage local.

La famille Germain refuse d'opposer agriculture conventionnelle et protection de la nature. Les champs voisins sont traités, expliquent-ils, mais il serait injuste de juger les agriculteurs dont les revenus dépendent de leurs récoltes.

Au contraire, ils cherchent à montrer que certaines pratiques, comme la plantation de haies ou le développement de l'agroforesterie, peuvent aussi devenir des opportunités économiques grâce aux crédits carbone.

Cette volonté de dialogue explique en partie le succès du lieu. Les habitants viennent autant pour se promener que pour s'inspirer des plantations, découvrir des méthodes naturelles de jardinage ou simplement pique-niquer au milieu des chèvres. Les enfants entraînent souvent leurs parents à revenir le week-end, preuve que la sensibilisation dépasse largement le cadre scolaire.

Une aventure collective qui ne fait que commencer

Malgré une équipe réduite – quelques salariés épaulés par des bénévoles et d'anciens stagiaires –, les projets continuent de se multiplier.

Une importante signalétique botanique est en préparation afin d'expliquer les choix de gestion écologique et les nombreuses espèces présentes sur le site. Des sculptures en saule tressé viendront prochainement enrichir les jardins grâce à un partenariat avec une artiste locale.

Les porteurs du projet souhaitent également créer un musée numérique dédié à l'art, aménager de nouveaux espaces paysagers, développer une plateforme de commerce en ligne permettant aux visiteurs d'acheter certains éléments d'aménagement découverts sur place, et poursuivre les collaborations avec les acteurs locaux.

Un message d'espoir

En seulement dix ans, une prairie ordinaire est devenue un véritable écosystème. Pour Juliette et Éric Germain, cette transformation constitue avant tout un message d'espoir. Face aux défis environnementaux, il est possible d'agir à son échelle, avec peu de moyens mais beaucoup de conviction, d'enthousiasme et de sincérité.

La Paysagerie en Caux démontre qu'un projet né d'une histoire familiale peut devenir un modèle de coopération entre entreprise, association, collectivités et habitants. Ses fondateurs rêvent désormais que cette expérience inspire d'autres territoires.

Parce qu'au fond, leur plus belle réussite n'est peut-être pas d'avoir créé un jardin remarquable. C'est d'avoir prouvé qu'en réconciliant nature, économie et solidarité, une petite initiative locale peut ouvrir la voie à de grands changements.

*Le clos-masure, ou cour-masure, est une prairie, plantée d'arbres fruitiers, entourée d'un talus planté d'arbres de haute taille qui abritent une ferme à bâtiments dispersés, en Normandie et particulièrement dans le pays de Caux.

**Un talus cauchois est une levée de terre surmontée d'arbres serrés et bordée de fossés en creux. Il sert de brise-vent et délimite les clos-masures du Pays de Caux en Normandie.

Retrouvez La Paysagerie en Caux :

<https://lapaysagerieencaux.wordpress.com/>

https://www.facebook.com/FOLIUSecopaysage/?locale=fr_FR